



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Brigade motorisée dans le Doubs et la Champagne-Ardenne

Question écrite n° 1950

Texte de la question

Mme Géraldine Grangier alerte M. le ministre de l'intérieur sur la situation alarmante de la sécurité publique dans le secteur de Montbéliard-Héricourt, exacerbée par la disparition de la brigade motorisée de la police et la montée en puissance du trafic de stupéfiants dans les zones périurbaines et rurales. À l'échelle régionale, les carences en effectifs et les faiblesses des dispositifs de surveillance contribuent à aggraver un climat d'insécurité particulièrement ressenti dans le Doubs et la Champagne-Ardenne. En novembre 2023, le dernier motocycliste en poste dans la brigade de Montbéliard-Héricourt a quitté ses fonctions, laissant cette unité sans ressources pour assurer la sécurité des routes et des zones périurbaines vulnérables. Cette absence est d'autant plus grave que, jusqu'en 2019, la brigade comptait cinq agents, un effectif réduit au fil des ans en raison de la sous-publicité des postes vacants et d'une redirection systématique des volontaires vers d'autres brigades, notamment celle de Belfort. Ces choix, qui équivalent à des suppressions d'effectifs, privent aujourd'hui cette zone de protection essentielle, exposant les habitants aux trafiquants et délinquants, dont les actions affectent directement la qualité de vie de la population locale. Face à cette situation, la création d'une brigade interdépartementale à effectif constant et le recours ponctuel aux unités de Besançon sont envisagés comme des solutions temporaires. Cependant, elles ne suffisent pas à assurer une présence sécurisante et pérenne pour les 36 000 habitants de Montbéliard et Héricourt. Les témoignages des syndicats policiers sont unanimes : la situation sur le terrain se détériore et les réseaux de trafic se développent, profitant des failles dans les dispositifs policiers. En Champagne-Ardenne, les forces de l'ordre constatent également une recrudescence de la violence liée aux trafics de stupéfiants, les trafiquants se jouant des ressources limitées de la police. L'évolution vers des formes de criminalité plus organisées et plus violentes, associée au manque d'agents spécialisés, nuit à la sécurité de ces territoires. Pour répondre aux besoins de sécurité de la région, une brigade motorisée et mobile, formée d'agents supplémentaires, serait indispensable pour réagir efficacement aux déplacements rapides des réseaux criminels. Sans cet appui, les efforts comme ceux observés lors de l'opération « Place Nette » dans le Doubs, bien que louables, ne peuvent qu'avoir un impact temporaire. Les résultats de cette opération montrent clairement que l'absence d'une brigade motorisée compromet les efforts continus et empêche une surveillance efficace, les délinquants opérant dans des véhicules rapides et mobiles qui échappent à la police conventionnelle. Pour les agents locaux et les représentants des syndicats, une brigade spécialisée dans les interventions mobiles est indispensable pour contrecarrer les méthodes criminelles modernes et assurer une couverture efficace sur les axes routiers stratégiques. Mme la députée sollicite donc une réponse concrète du ministère de l'intérieur sur les mesures mises en œuvre pour renforcer la brigade de Montbéliard-Héricourt et demande quelles actions sont prévues pour remédier au déficit d'effectifs qui affecte les forces de l'ordre dans cette région. Elle souhaite savoir si les motards formés à l'école de police de Sens (Yonne) sont informés des postes vacants dans le Doubs et quelles démarches sont entreprises pour attirer de nouveaux agents vers Montbéliard. Par ailleurs, malgré les promesses de recrutement faites, trois postes restent vacants dans ce commissariat, en plus des quatre postes de motards, réduisant la présence policière de manière inquiétante. Enfin, Mme la députée demande à M. le ministre si une refonte des moyens alloués pour la lutte contre la délinquance est envisagée. En effet, l'absence de dispositifs modernes de communication, de véhicules adaptés et de logistique pour les agents limite les capacités de la police à assurer des interventions sécurisées. En l'état actuel, l'équipement obsolète et l'absence de coordination inter-agences laissent les agents

de terrain exposés à des risques accrus, tant en matière de sécurité que de contrôle opérationnel. Au vu de cette situation, Mme la députée ne peut accepter que la sécurité des habitants de Montbéliard et Héricourt soit compromise, alors que la demande pour une brigade motorisée mobile, suffisamment équipée et formée, est plus cruciale que jamais. Elle appelle M. le ministre de l'intérieur à préciser si la place Beauvau envisage de renforcer le Doubs et la Champagne-Ardenne dans le cadre d'un plan global de lutte contre la criminalité organisée et de renforcement de la sécurité rurale. Elle souhaite obtenir des réponses claires et un engagement fort pour que les 36 000 citoyens de Montbéliard-Héricourt et leurs voisins ne soient plus les oubliés des décisions ministérielles et puissent bénéficier, comme dans d'autres régions, d'une sécurité à la hauteur des besoins actuels et des défis de demain.

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Grangier](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1950

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 novembre 2024](#), page 5923